Belgique-België
P.P.-P.B.
5670 Viroinval
BC9630
N° agrégation P401059

Parc naturel
VIROIN
HERMETON

Le Journal des habitants du Parc naturel

n° 60
2022



© Jean-Charles Champagne

Vous décidez *des projets à mener dans le Parc -* ***p.6***

Raton-laveur et ragondin... ***Envahissants*** *! -* ***p.12***

Agriculteurs*, biodiversité et Parc naturel -* ***p.3***

FÉDÉRATION
Parcs naturels
de Wallonie

Ici, l'**innovation** prend **racine**

Sommaire

Agriculture

3 Les agriculteurs, la biodiversité et le Parc naturel Viroin-Hermeton

Formation

5 Reprise des cours d'apiculture

Appel - Développement rural

6 Et si l'on mettait en œuvre VOS projets ?

Biodiversité

10 Que se passe-t-il au Tienne al Gatte ?

Biodiversité

12 Espèces invasives : ragondin et raton laveur

Résilience

14 Un autre demain est possible

Participation citoyenne

15 Vous et le Parc naturel. Nos services, votre participation !

Agenda

16 Agenda nature

Contact

Parc naturel Viroin-Hermeton
Rue d'Avignon 1 - 5670 Nismes
T. +32 (0)60 39 17 90
secretariat @pnvh.be



La maison des Baillis. © D.R.

Éditorial



Le Tienne al Gatte et son point d'eau. © François Mathy

Une participation citoyenne hors du commun

Les mentalités de notre région évoluent vers plus de conscientisation aux changements climatiques, à l'agriculture raisonnée, à la prévention et conservation de la nature, à son accessibilité à tous, aussi.

Le PNVH restructuré s'affirme comme un vecteur essentiel de cette sensibilisation du plus grand nombre.

Nous vous interpellons, vous répondez présents de manière constructive. Nos représentants politiques ne sont pas en reste : nos communes échangent activement, nous sollicitent pour des projets ou des avis.

La préservation du patrimoine et la cohérence urbanistique respectueuse de notre environnement naturel et surtout de notre qualité de vie sont maintenant plus que jamais au centre de leurs préoccupations.

Comment cette participation citoyenne s'est-elle manifestée ces derniers mois ? Disons : « *de manière très diverse* ». Peut-être à l'image de notre biotope !

Je cite ici quelques faits marquants :

▸ Votre participation très active à la rédaction du projet de candidature au label Parc National (quand vous lirez ces lignes nous serons fixés sur notre sort) ;

▸ La mobilisation de la population et des édiles communaux pour la création d'un GAL, Groupe d'Action Locale sur le territoire (voir article ci-après) ;

▸ Votre enthousiasme lors de nos animations, nos fêtes, nos ateliers « découverte » et pédagogiques, nos balades guidées...

▸ Et cerise sur la gâteau, vous répondez présents lors des nos chantiers participatifs (gestion de réserves naturelles, évacuation de dépôts de déchets...).

Je remercie toute l'équipe de s'être mobilisée sans compter et avec conviction dans les grands projets qui ont jalonné l'année tels que le GAL, Parc National, Cadi, Filière bois, mais aussi dans les nombreuses autres actions menées au jour le jour.

Et si j'osais je donnerais une mention toute particulière à Cécile Patris, notre directrice qui a réalisé une mise à niveau administrative de grande ampleur, à Arielle Guillaume pour son implication dans la conceptualisation du dossier Parc National et enfin à notre petite nouvelle, Éléonore Malice qui a repris le dossier filière bois et qui a rédigé et présenté l'appel à projet Gal.

Lors du prochain édito, je ne manquerai pas de mettre à l'honneur le reste de l'équipe pour son travail d'une impressionnante qualité qui n'a d'égal que son dévouement. ▪

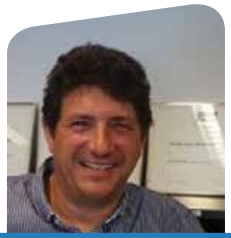

Jean-Pierre Gilot, Président PNVH

Ce journal est une publication du Parc naturel Viroin-Hermeton. Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Couvin, Philippeville et Viroinval. Il est disponible sur simple demande au Parc naturel et est téléchargeable sur www.pnvh.be. ISSN : 1782-1460. Mise en page : ComBox. Éditeur responsable : Cécile Patris, directrice du PNVH.

Avec le soutien de la Wallonie

WE MEDIA Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Les **agriculteurs**, la **biodiversité** et le Parc naturel Viroin-Hermeton

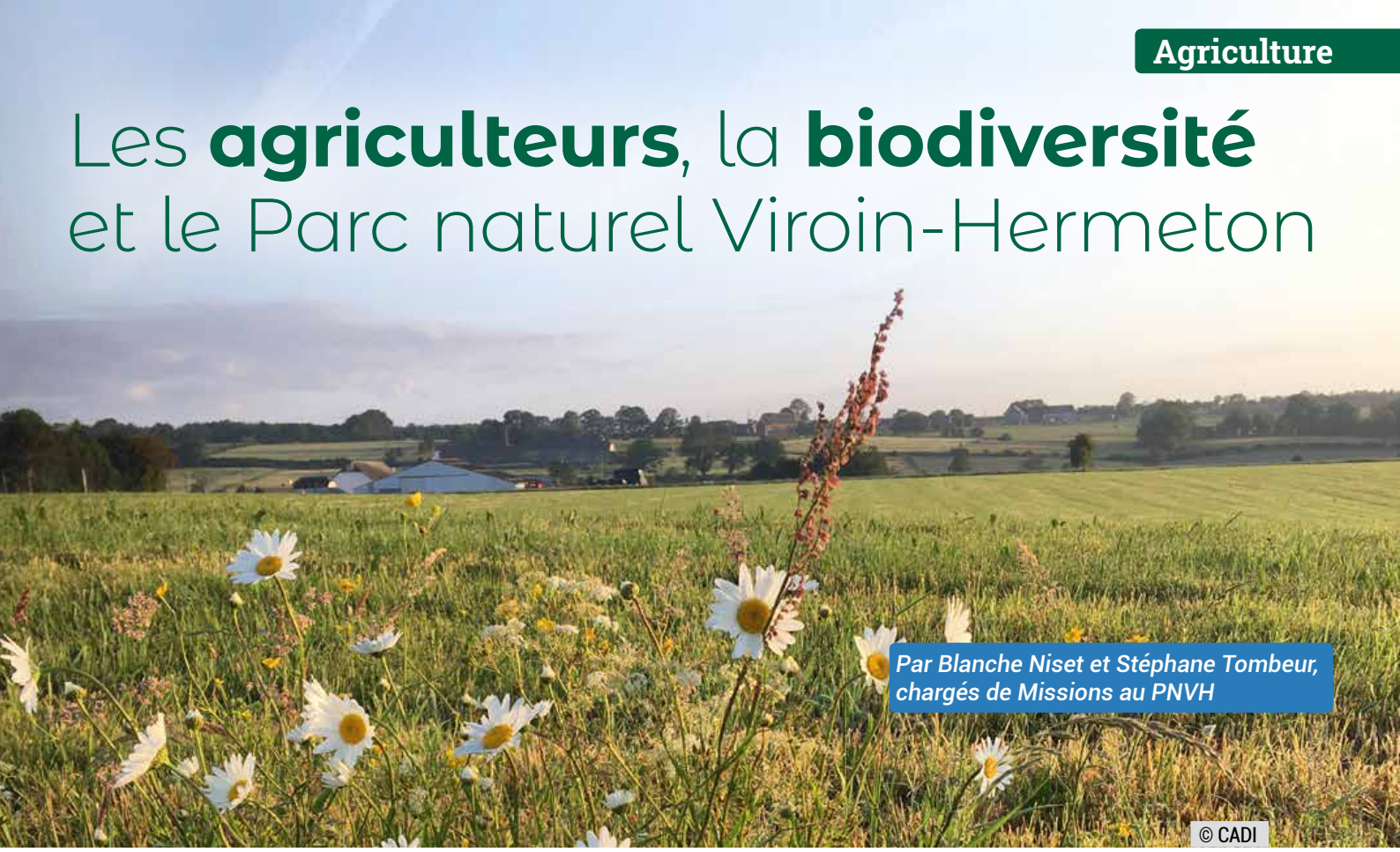

Par Blanche Niset et Stéphane Tombeur, chargés de Missions au PNVH

© CADI

Une belle collaboration avec les agriculteurs est en train de se mettre en place sur le territoire du Parc naturel Viroin-Hermeton. Après un appel à intérêt lancé sur facebook concernant la pose de nichoirs à chouettes chevêches (*Athene noctua*) et de perchoirs à rapaces dans les fermes du territoire, nous avons rencontré de nombreux agriculteurs ouverts à cette proposition. C'est ainsi que nous espérons voir et surtout entendre le hululement d'*Athene noctua* prochainement dans nos fermes, et voir les perchoirs utilisés par elles, mais aussi par des buses, faucons, hiboux et d'autres qui en voudraient également.

Ce projet du PNVH, mené en partenariat avec la commune de Philippeville, démontre l'attention des agriculteurs à leur environnement de travail. Sans faire du greenwashing, il s'agit d'amplifier la cohabitation heureuse entre les agriculteurs et leurs amis à plumes. Tous nous ont expliqué l'évolution de la population d'hirondelles dans leur ferme, ils nous ont raconté que la chouette effraie logeait dans leur grange, ou encore que le faucon crécerelle venait se nourrir des moineaux de leurs haies.

Des nichoirs et des perchoirs dans les fermes. Pour quoi faire?

Évidemment, il s'agissait de mener une action pour soutenir la fragile chevêche. Mais aussi de créer du lien entre agriculteurs, citoyens, services communaux et préoccupations environnementales, sans jugement.



Chez un agriculteur motivé. © pnvh



Placement de nichoir à chouette chevêche. © pnvh

Un pari gagné à la vue de nos échanges si constructifs et joyeux. Merci à tous !

Le projet était ouvert à tous les agriculteurs du PNVH, mais a été mené plus en profondeur sur Philippeville. Un beau succès à réitérer pardi !

Au fait, connaissez-vous la chouette chevêche ?



Installation d'un perchoir à rapace par l'équipe du PNVH. © pnvh

Cette petite chouette a la taille d'un poing et pèse à peine deux centaines de grammes. Elle n'est pas à confondre avec la chouette effraie, qui a un cœur blanc sur le visage. Cette dernière étant prédatrice de notre protégée du moment.

La chevêche, aussi surnommée chouette d'Athéna, se nourrit de mulots et de petits insectes, mais aussi de moineaux quand elle a particulièrement faim. Sa population est en danger.

Son territoire est assez petit, entendez quelques dizaines d'ares en conditions idéales, même si d'étonnants cas de chouettes chevêches voyageuses ont été recensées récemment. La chevêche niche à proximité de prairies pâturées. L'herbe rase lui permet de voir aisément les mulots à capturer et les crottes du bétail attirent ses insectes préférés. Que demander de plus ? Avant de rentrer dans son nid, elle se

Le Parc naturel Viroin-Hermeton, l'agriculture et l'alimentation

Le Parc naturel Viroin-Hermeton prend place sur un territoire rural où l'agriculture est importante puisqu'on y compte 228 fermes et que la surface agricole utile représente 27% du territoire (jusqu'à 47% de la surface philippevillaine est agricole). Un secteur important également parce qu'il répond à un besoin primaire (se nourrir) mais aussi qui a un impact direct sur l'environnement. C'est donc naturellement que le Parc naturel Viroin-Hermeton travaille depuis des années sur les questions agro-alimentaires, que ce soit en proposant des formations à destination des agriculteurs ou en développant le marché du terroir de Nismes.

Le PNVH a co-créé le projet CADI - Chaîne Alimentaire Durable Intégrée - soutenu par la Ministre Tellier et le SPW Environnement. Le projet vise à développer l'offre et la demande de produits locaux et à favoriser l'émergence des outils nécessaires pour ce faire. Il s'agit d'un partenariat avec La Botte Paysanne et la Fondation Chimay Wartoise, mais aussi des acteurs tels que CoopESEM, Développement Botte du Hainaut, le CODEF, et d'autres.

L'objectif est de développer une vision systémique des questions agro-alimentaires. Les questions traitées vont de l'accès au foncier, le soutien à l'installation, au développement du compagnonnage agricole (via les Fermes-Ecoles), au développement d'une formation d'ouvrier maraîcher, ou encore au soutien administratif pour répondre à des appels à projets visant le développement d'outils logistiques, à l'organisation de concertation de l'aide alimentaire, à la mise en place d'un Conseil de Politique Alimentaire, à l'organisation d'événements à destination de tous.

Pour ne rater aucune info, suivez le projet sur facebook et inscrivez-vous à notre newsletter. N'hésitez pas à contacter Blanche (0473 17 39 86 ou blanche.niset@pnvh.be) pour tout échange ou question.


Ferme du Tchapia, juin 2021. © CADI

pose sur un perchoir à proximité afin de s'assurer qu'aucun prédateur ne repère sa cavité . Maligne on vous dit. Elle utilise plusieurs cavités à la fois, pour stocker de quoi subvenir à ses besoins mais aussi au cas où elle devrait déménager de manière impromptue. Elle aime les cavités formées au sein des vieux arbres mais elles se font rares, d'où la nécessité de placer des nichoirs à des endroits propices pour elle.

Pour en savoir plus : "La grièche" n°71, septembre 2022, éd. Natagora Entre-Sambre-et-Meuse, pp. 1-8 : un dossier dédié à la chouette chevêche écrit par Thierry Dewitte

Des chouettes et des haies

En plus des nichoirs à poser, il est tout aussi nécessaire de recréer son environnement naturel et donc de planter des arbres et des arbustes. Ces arbres isolés, vergers ou haies sont autant de refuges pour la biodiversité, et ainsi de garde-manger pour la chevêche ou de lieux où y poser son nid. Dans une perspective de sensibilisation, le PNVH a proposé quelques 800 plants de haies aux agriculteurs le désirant. Plusieurs d'entre eux se sont montrés intéressés, notamment pour regarnir ou créer de nouvelles haies . Ce travail de sensibilisation permet de faire le lien avec Natagriwal qui peut par ailleurs mettre à disposition des agriculteurs un véritable accompagnement pour des projets plus ambitieux de plantation de haies et d'autres choses encore. Dans cette dynamique, nous encourageons les agriculteurs souhaitant entamer un chantier de plantation de haies d'envergure à contacter le 0493 33 15 89 ou plantations@natagriwal.be pour une aide technique et un appui administratif. ▪

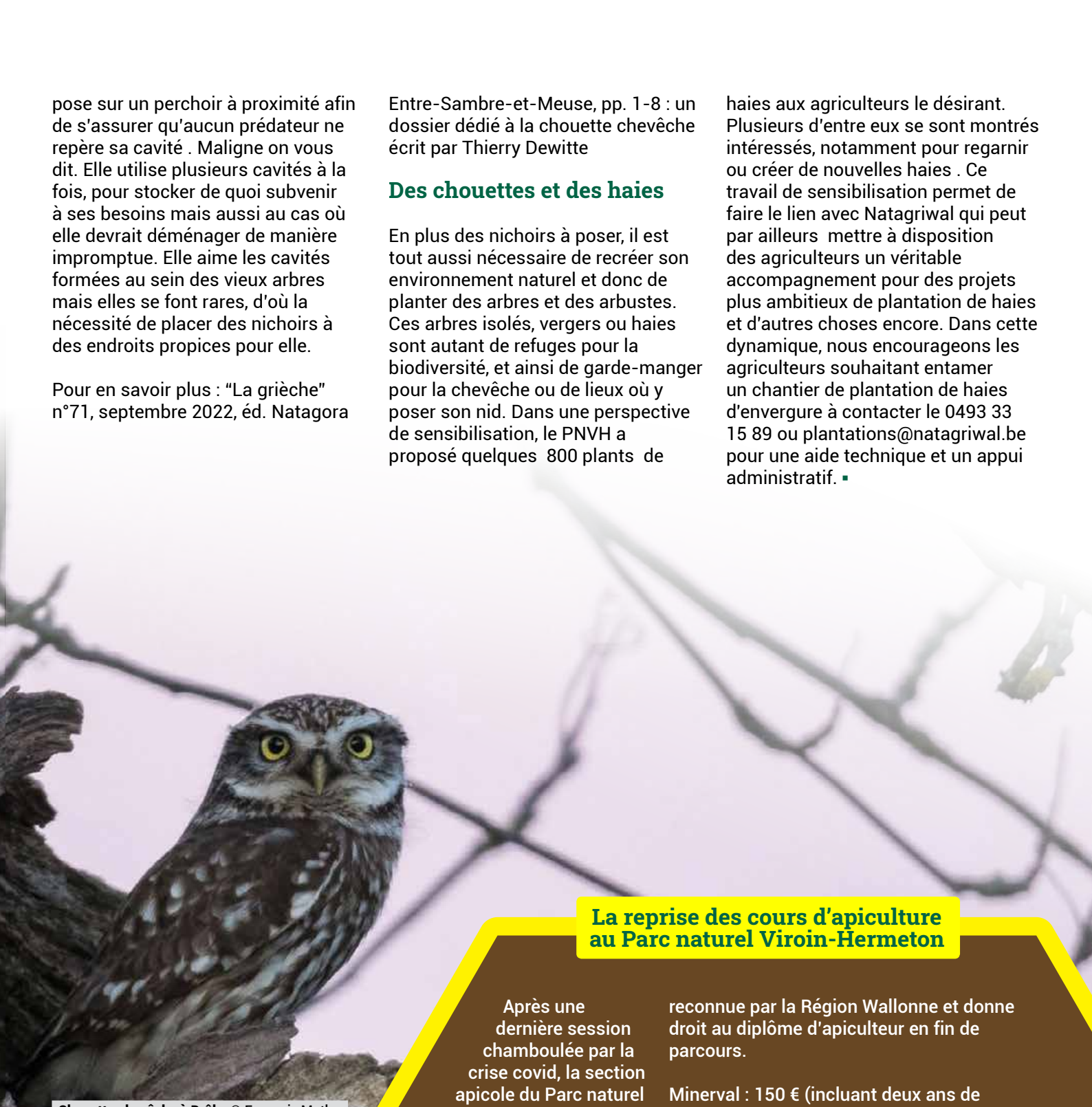

Chouette chevêche à Brûly. © François Mathy

La reprise des cours d'apiculture au Parc naturel Viroin-Hermeton

Après une dernière session chamboulée par la crise covid, la section apicole du Parc naturel Viroin-Hermeton relance une nouvelle session des cours d'apiculture en début d'année 2023. Cette formation s'étale sur 2 ans à raison d'une trentaine de demi-journée par an (cours théoriques et pratiques). Les cours se veulent les plus pratiques possibles et visent à permettre une autonomie des futurs apiculteurs à la fin de la formation. Chaque élève suivra sa propre ruche au cours des deux années et repartira avec celle-ci peuplée à la fin du cycle. La formation est reconnue par la Région Wallonne et donne droit au diplôme d'apiculteur en fin de parcours.

Minerval : 150 € (incluant deux ans de cotisation à la section apicole et un livre de référence).

Les places sont limitées afin de permettre un encadrement de qualité lors des cours pratiques. Informations et inscriptions : francois.mathy@pnvh.be 060/391790. ▪



Par Corentin Levacq, Chargé de communication du PNVH



LEADER 2023-2027 : Une nouvelle dynamique dans le Parc naturel

Et si c'était vous qui décidiez des projets à mener durant les 5 prochaines années ?

Le Parc naturel, associé à une trentaine de partenaires publics et privés, travaille à la création d'un Groupe d'Action Locale (GAL) sur son territoire. Dans ce cadre, le Parc naturel sera chargé de la coordination de projets proposés par les habitants et associations du territoire. Le moment est donc venu de faire connaître vos idées pour préserver ou améliorer le cadre de vie et le bien-être des couvinois, philippevillains et viroinvalois.

GAL? LEADER ?

LEADER est l'acronyme de Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. Il s'agit d'une des interventions du Plan Stratégique wallon pour la Politique Agricole Commune (PSwPAC) 2023-2027 financée par le Fonds Européen de Développement Rural (FEADER). Il est donc à considérer comme un outil de développement permettant d'utiliser le potentiel d'un territoire transcommunal rural.

Ce sont les GAL (Groupe d'Action Locale), un groupe varié et représentatif d'acteurs locaux du territoire, qui sont en charge de mettre en place une stratégie et un plan d'action local sur les territoires sélectionnés.

Créer un GAL, un travail par étapes

L'appel à candidatures a été lancé par la Région wallonne fin septembre et le dossier est à déposer en date du 21 avril 2023, soit un délai d'un peu moins de 7 mois pour abattre un travail conséquent.

La première étape a consisté à présenter aux trois conseils communaux du territoire les conditions et l'intérêt d'un tel appel à projets. Une fois leur feu vert obtenu, l'équipe du Parc naturel s'est attelée à la réalisation d'un diagnostic du territoire et d'une



Ateliers relatifs à la mise au point de la stratégie de développement lors de la réunion du Partenariat Public Privé. © Jean-Charles Champagne, PNVH

analyse de ses forces, ses faiblesses, des opportunités ou des menaces éventuelles (analyse AFOM).

Un questionnaire en ligne a également été soumis au grand public dans le but de connaître les thèmes principaux sur lesquels les citoyens estiment nécessaire de travailler en priorité durant les 5 prochaines années. [voir graphique en annexe]

Sur base du diagnostic, de l'analyse AFOM et des réponses au questionnaire, une stratégie de développement a été soumise au Partenariat Public Privé (PPP) qui rassemble une trentaine d'acteurs du territoire (représentants communaux, associations, citoyens, centres culturels...). Ces partenaires ont, à leur tour, amené leur éclairage sur les sujets abordés et ont validé ensemble la version finale de la stratégie de développement.

Les thématiques de travail

Cette stratégie de développement (disponible en intégralité sur le site internet du Parc naturel) détermine les 5 thématiques sur lesquelles devront porter les projets.

1. Contribuer à une mobilité accessible à tous et respectueuse de l'environnement

2. Soutenir l'agriculture et les circuits courts afin qu'une alimentation locale de qualité soit accessible durablement et pour tous

3. Développer la transition énergétique du territoire

4. Mettre en place et/ou poursuivre un développement touristique éco-responsable.

5. Développer la cohésion sociale.

La thématique de la protection du patrimoine naturel et de la biodiversité, essentielle à nos yeux, n'est pas reprise ici étant donné que le Parc naturel y travaille déjà fortement et quotidiennement. L'éventuelle création du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse permettrait (permettra?) également de mener à bien beaucoup d'actions dans ce cadre. Le GAL devra donc, lui, permettre de travailler sur d'autres thématiques, à savoir les 5 citées ci-dessus.

Faites-nous part de vos projets, de vos idées !

Depuis le premier décembre et jusqu'au 10 janvier, vous pouvez rentrer vos idées, vos projets relatifs à ces 5 thématiques auprès du Parc naturel via le formulaire ad hoc.

Que vous soyez un particulier, une PME, un artisan, un agriculteur, une association, un opérateur touristique, un acteur culturel... ;

Que votre projet soit ficelé ou plutôt au stade embryonnaire ;



Réunion des partenaires publics et privés en date du 21 novembre. © Jean-Charles Champagne, PNVH



Ateliers relatifs à la mise au point de la stratégie de développement lors de la réunion du PPP. © Jean-Charles Champagne, PNVH

Que vous soyez en capacité de le mettre en œuvre vous-mêmes ou que vous souhaitiez qu'un autre acteur du territoire le concrétise ;

Peu importe ! Ne manquez pas l'opportunité de voir les actions qui vous tiennent à cœur se concrétiser.

Vous trouverez le formulaire (fiche de pré-projet), les conditions d'éligibilité des projets et les critères de sélection sur www.pnvh.wordpress.com/leader

3 critères obligatoires

Pour être éligible, chaque fiche de pré-projet doit :

▸ Être complète ;

▸ Être éligible au financement LEADER, à savoir consister en une opération immatérielle (pas de projet infrastructurel) et se dérouler sur le territoire du Parc naturel Viroin-Hermeton ;

▸ Concerner l'ensemble du



Quelles sont, pour vous, les 3 thématiques prioritaires à développer sur le territoire (Couvin, Philippeville et Viroinval) durant les 5 prochaines années?

Priorité n°1 étant la plus importante des priorités, priorité n°3 étant la 3e pus importante des priorités

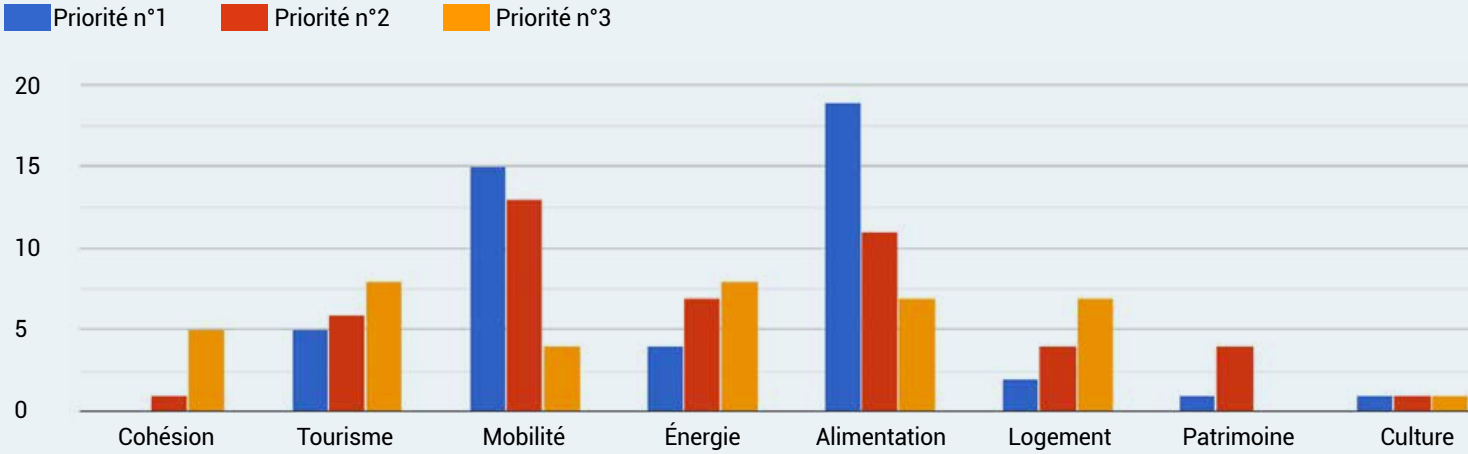

territoire ou pouvoir être étendue à celui-ci.

On rentre nos idées et après ?

Une fois l'appel à pré-projets clôturé, le jury se réunira pour évaluer chaque fiche au regard des critères de sélection. Les fiches obtenant un minimum de 60/100 seront retenues et feront l'objet de groupes de travail afin de compiler des actions semblables, de déterminer les budgets nécessaires ainsi que le ou les opérateurs qui les mettront effectivement en œuvre. Les fiches de pré-projet seront ainsi transformées en fiches de projet.

Toutes les fiches-projets seront intégrées au dossier de candidature du GAL du Parc naturel Viroin-Hermeton qui sera déposé auprès de la Région wallonne pour le 21 avril au plus tard, donc.



Si notre dossier fait partie des 20 GAL sélectionnés, les projets se verront concrétiser de 2024 à 2027. Un budget maximal de 1.785.000 € sera octroyé pour ce faire.

Alors, à vous de jouer ! ▪



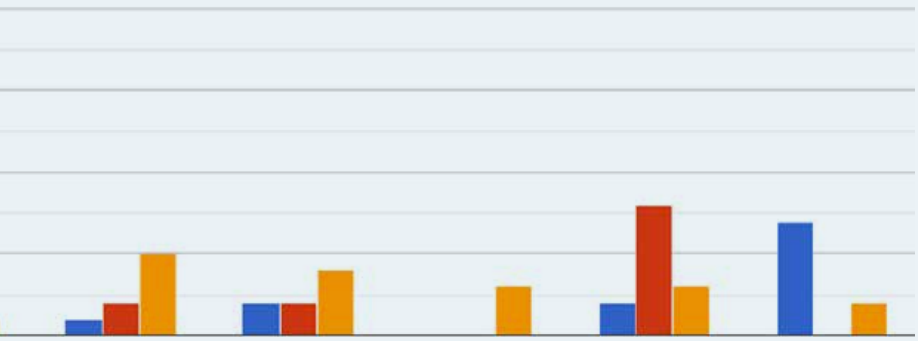

selon le questionnaire citoyen, l'alimentation locale de qualité et la mobilité sont les deux thématiques à développer en priorité sur le territoire. © PNVH

*Retrouvez tous les **documents** relatifs à la création du GAL ainsi que le **formulaire** pour rentrer vos pré-projets sur **www.pnvh.wordpress.com/leader***

Avec le soutien de la Wallonie

UNION EUROPÉENNE

LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Vue aérienne. © Tom Baudoux

Que se passe-t-il au **Tienne al Gatte** ?

Par François Mathy, chargé de missions PNVH

Depuis quelques mois, le Parc naturel, en étroite collaboration avec la commune de Philippeville et le Département Nature et Forêt, a organisé quelques activités sur le site du Tienne al Gatte à Sautour.

Tienne al Gatte ?

Le Tienne al Gatte est un site Natura 2000 ainsi qu'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB). Il s'agit d'une ancienne carrière de pierres calcaires située à proximité du village de Sautour. Le site est à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années et servait principalement de dépôts variés (inertes, déchets verts…).

Les sites carriers qui ne sont plus en activité sont souvent très intéressants pour la conservation de la nature de par la diversité d'habitats (éboulis, points d'eau, pelouses sèches, forêt sur ravin, pierriers…) et d'espèces qu'ils abritent. Sans action humaine, ils ont cependant tendance à se reboiser, perdant ainsi une partie de cette diversité. Comme souvent, pour les milieux semi-naturels, une gestion adéquate permet d'en optimiser la capacité d'accueil.

Le site du Tienne al Gatte a été choisi en collaboration avec la commune de Philippeville car l'enjeu environnemental était bien présent et le site présentait un fort potentiel lié à la sensibilisation. La première action fut entreprise par la commune et a consisté à l'évacuation des déchets présents sur place afin de nettoyer l'entrée du site.

Des invasives dans un site protégé ?

Les sites carriers abandonnés sont souvent envahis par certaines espèces invasives. En effet ceux-ci servent régulièrement d'entreposage de déchets verts dans lesquels peuvent se glisser des espèces invasives. Celles-ci se développent alors librement, colonisant l'espace ouvert à leur disposition. Au Tienne al Gatte, ce sont deux stations de renouées du Japon qui ont commencé à se développer depuis quelques années. Une intervention des ouvriers communaux avec l'aide du Parc naturel a permis de faire une première gestion qui devra se poursuivre dans les prochains mois afin d'éviter la reprise de cette exotique. Cette intervention a été couplée à une sensibilisation à la gestion des



Gestion de la renouée du Japon avec le Service Travaux. © François Mathy

invasives en général auprès des services communaux concernés.

Identifier finement les enjeux avant d'agir !

Afin d'être certain de rouvrir le milieu dans les endroits les plus appropriés, trois demi-journées d'inventaires participatifs ont été organisées en avril, mai et juillet. Celles-ci étaient ouvertes aux naturalistes locaux, chevronnés ou mateurs et aux citoyens locaux qui le souhaitaient.



Déplacement du radeau avant végétalisation et mise à l'eau. © François Mathy

L'objectif était d'avoir la vue la plus précise sur les espèces présentes sur le site afin de savoir quelles actions entreprendre pour conserver les espèces existantes et protéger les habitats à enjeux.

Quelques espèces intéressantes rencontrées : le mélampyre des champs, la néottie nid d'oiseau, l'orchis mâle, la mercuriale pérenne, la carline vulgaire, la campanule raiponce... Nous en profitons pour remercier à nouveau tous les participants pour leur investissement !

Un radeau végétalisé pour diversifier !

La carrière du Tienne al Gatte est partiellement noyée et possède un point d'eau conséquent. Cependant, les parois rocheuses en à pic ne laissaient que peu de possibilité à la végétation aquatique (dont dépendent certaines libellules et autres invertébrés) pour s'installer. Un radeau végétalisé avec des plantes indigènes a donc été mis en place avec l'aide du Service Travaux de la commune. Il s'agit d'un dispositif de test ; le but est de voir s'il permet l'installation d'espèces pour le moment absentes (certains oiseaux pourraient par exemple nicher dessus).



Un radeau végétal. © François Mathy

Et pour la suite ?

Dans les prochains mois, les actions précises à entreprendre sur base des inventaires réalisés seront définies avec le DNF, Natagriwal et la commune. Un dossier de subventionnement sera déposé afin d'obtenir les fonds nécessaires à la préservation et au développement de la biodiversité sur le site, le but étant à terme de pouvoir maintenir certaines zones ouvertes à l'aide d'un petit troupeau (brebis et/ ou chèvres) en collaboration avec un éleveur local. Le site sera également équipé de quelques panneaux pédagogiques afin de permettre quelques visites avec les écoles de la région.

Et si ce projet venait à faire des petits dans d'autres carrières abandonnées du territoire philippevillain ? Des réflexions à ce sujet sont en cours avec les différents acteurs concernés et des actions concrètes devraient voir le jour en 2023. ▪



Mélampyre des champs, *Melampyrum arvense*. © François Mathy



Néottie nid d'oiseau, *Neottia nidus-avis*. © François Mathy

Les **espèces invasives,** ou espèces exotiques envahissantes (EEE)

Espèces animales ou végétales introduites, volontairement ou accidentellement, par l'Homme en dehors de leur aire de répartition naturelle et qui représentent une forte menace pour la biodiversité.

Par Adriane Watrisse, stagiaire PNVH et Élise Glaude, chargée de missions PNVH

Véritable problématique d'actualité, les invasions biologiques (à savoir l'arrivée d'espèces invasives) représentent actuellement une des causes majeures de l'érosion de la biodiversité. Nos espèces indigènes, déjà vulnérables face aux changements globaux, ne sont pas équipées pour faire face à ces espèces exotiques envahissantes.

D'une part, les espèces invasives, généralement plus compétitives et souvent sans réels prédateurs dans nos contrées, puisent dans les ressources (espace, lumière, nutriments), limitant ainsi leur disponibilité pour nos espèces indigènes.

D'autre part, il arrive fréquemment que les EEE amènent avec elles des agents pathogènes, inoffensifs pour les espèces porteuses, mais pas pour nos espèces. Elles ont ainsi un impact sur l'équilibre et la bonne santé de nos écosystèmes.

Surveillées de près par les scientifiques, elles font l'objet de plusieurs listes pour étudier leur évolution et leur impact sur l'environnement. Certaines espèces invasives sont préoccupantes, d'autres sont franchement problématiques. Certaines sont très connues du grand public, d'autres moins : renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, berce du Caucase, bernache du Canada, coccinelle asiatique, ragondin, raton laveur…

Partons à la rencontre de ces deux dernières. ▪





Sources
- Branquart É., Caignet I., Prévot C. & Bizoux J.P. (2016). Les espèces exotiques envahissantes : un nouveau défi pour la Wallonie et pour l'Europe. Cellule interdépartementale Espèces invasives, DGO3, Service Public de Wallonie, 80 pp.
- Branquart É., Caignet I., Prévot C. & Bizoux J.P. (2016). 37 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Cellule interdépartementale Espèces invasives, DGO3, Service Public de Wallonie. Forêt nature n°140.
- Biodiversité Wallonie. Les espèces invasives. http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632 (consulté le 10/11/2022)
- Projet Espèces exotiques envahissante. Fiche signalétique : Ragondin.
- http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=33488 (consulté le 10/11/2022)
- Projet Espèces exotiques envahissante. Fiche signalétique : Raton laveur.
- http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=33361 (consulté le 10/11/2022

Ragondin *Myocastor coypus*

40-60 cm, 5-10 kg.
Originaire d'Amérique du Sud.

Pelage brun à brun-roux sur la partie supérieure, la partie inférieure est plus claire. Silhouette trapue, tête massive, museau court, longues vibrisses (=Longs poils sensoriel situé sur les côtés de la tête) blanches, grandes dents oranges (incisives), oreilles petites, pattes palmées, longue queue cylindrique.

Introduction en Belgique au 19e siècle pour sa fourrure notamment. Des individus ont été relâchés ou se sont échappés des sites d'élevage.



Le ragondin vit dans les zones humides, les étangs, les lacs, les rivières, les marais, les prairies humides. Il creuse des terriers le long des berges des étangs ou des lacs avec plusieurs entrées dont une subaquatique.

Principalement herbivore, le ragondin mange des plantes aquatiques, de l'herbe, des racines, des céréales.

Animal essentiellement nocturne.

Excellent nageur grâce à ses pattes palmées. Au moindre danger, il plonge sous la surface de l'eau et s'en va rejoindre son terrier.

Le ragondin est une espèce reprise sur la liste noire des espèces invasives de Belgique, c'est-à-dire la liste des EEE qui ont un impact négatif important sur l'environnement. Présent en populations isolées, le ragondin provoque des répercussions écologiques importantes.

Cette espèce prolifère rapidement, un couple pouvant élever entre 10 et 15 petits chaque année. Pour les élever et pour survivre, il doit puiser des ressources alimentaires dans l'environnement. Ceci a un impact à la fois sur la flore liée à nos cours d'eau mais aussi sur d'autres espèces animales qui ont les mêmes exigences écologiques. Il creuse ses terriers et galeries souterraines le long des berges et des étangs, fragilisant les ouvrages et favorisant leur érosion. Il modifie ainsi le milieu qu'il fréquente, réduisant sa capacité à accueillir d'autres espèces indigènes (amphibiens, oiseaux...).

D'autres comportements du ragondin ont des répercussions négatives sur son environnements : sa disposition à faire des dégâts aux cultures ou sa capacité d'agir comme vecteur de pathogènes transmissibles au bétail, aux animaux domestiques et à l'Homme...

Raton laveur *Procyon lotor*

40-80 cm, 4-9 kg.
Originaire d'Amérique du Nord et centrale.

Pelage gris, plus clair sur le ventre ; masque noir sur les yeux sans interruption au niveau du museau pointu, longue queue rayée de blanc et noir, longues griffes non rétractiles.

Introduit en Belgique pour sa fourrure et pour la chasse dans les années 1930.



Le raton laveur vit en forêt, dans les fonds de vallées, à proximité des cours d'eau et des marécages. Il s'adapte bien aux zones urbaines.

Omnivore opportuniste, le raton laveur mange notamment des racines, des fruits, des poissons, des batraciens, des rongeurs, des œufs d'oiseaux mais aussi des charognes.

Animal solitaire et nocturne.

Excellent grimpeur et bon nageur.

Le raton laveur passe l'hiver en état de dormance et son métabolisme se ralentit.

Le raton laveur est également repris sur la liste noire des espèces invasives de Belgique. Sa distribution au sein de notre territoire reste restreinte mais son impact sur l'environnement est élevé.

N'ayant que très peu de prédateurs chez nous, il prolifère sans difficulté. Il rentre ainsi en compétition avec nos espèces indigènes, chassant des proies dès lors peu disponibles pour notre faune prédatrice. Parmi ses proies figurent certaines espèces aquatiques indigènes sensibles tels que les oiseaux (ex: cincle plongeur) et les batraciens, sur lesquels il a une prédation importante. Il s'attaque également aux vergers, aux cultures, aux stocks agricoles, aux réserves de nourriture ou aux ruches.

De plus, il est également porteur de maladies néfaste pour la santé animale et humaine (rage, maladie de carré ou ascaris du raton laveur...).

Ces espèces doivent être régulées pour limiter les impacts négatifs qu'elles provoquent sur notre environnement.
Il est possible de **signaler une observation** via ce lien :
http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes



Par Cécile Patris, directrice du PNVH

Un **autre demain** est possible

Le PNVH s'associe aux 3 centres culturels (CC) de ses communes pour proposer un projet qui s'inscrit dans la politique de résilience de la Wallonie. La thématique centrale du projet sera le changement climatique : canicules, sécheresse, inondations, flux migratoires, impacts sur la biodiversité, etc.

Première étape

Sensibiliser un public le plus vaste possible par l'organisation d'événements phares : conférences avec orateurs médiatisés, projection de films, pièces de théâtre, etc. Cette phase sera la plus attractive possible et revêtira un caractère très diversifié Un événement phare est prévu dans chaque commune du territoire. Deux de ceux-ci sont déjà programmés

• Couvin – Quinzaine « Au fil de l'Eau Noire ». : une exposition, des projections, un ciné-débat, des stands d'information mais aussi des balades nature de différents types.

• Philippeville – Quinzaine multidisciplinaire sur les thématiques Nature, environnement, bouleversements climatiques...

Un troisième événement est entièrement créé à Viroinval. Il va à la rencontre des habitant dans plusieurs villages de Viroinval et propose au sein des Maisons de village, des spectacles suivis d'une discussion-débat sur la thématique de la résilience .

À côté de ces événements, nous proposons également de mobiliser, avec le soutien de Boukè, les Maisons de Jeunes (MJ) du territoire autour d'un projet audio-visuel: la création d'un Journal Parlé et d'un Journal Télévisé fictifs de l'année 2030 ou 2035.



Deuxième étape

Faire émerger les problématiques identifiées par les citoyens par l'organisation d'activités concrètes et d'échanges: cafés citoyens, visites de site, conférence-débats, cinés plaisir (avec produits locaux), jeux collaboratifs, etc..

Troisième étape

Construire avec les citoyens, les réponses aux questions identifiées par les citoyens par la mise en place d'ateliers divers. Ces ateliers seront organisés de manière décentralisée. Cette étape est lancée en fanfare lors de la Fête du Parc naturel (début juin). Elle se poursuit de manière régulière par l'organisation de divers ateliers thématiques Enfin, elle se clôture par une « fête de la résilience » (fin novembre 2023, durant la Semaine de l'Arbre) qui est une mise en commun de tous les savoirs développés et acquis au cours des ateliers, sous une forme artistique encore à définir.

On compte sur vous pour participer en nombre à ces événements festifs, ludiques, instructifs et constructifs.

Rendez-vous au mois de mars ! ▪



Juillet 2022 - arrachage de balsamines de l'Himalaya avec des mouvements de jeunesse. © PNVH

Vous et le Parc naturel

Nos services, votre participation !

Par Corentin Levacq, Chargé de communication du PNVH

À côté des services que l'équipe du Parc naturel propose aux communes quant à la gestion de sites publics, le développement de projet, la remise d'avis... il existe un volet moins connu des activités du Parc naturel, celui des services aux particuliers.

Ceux-ci se déclinent sous des formes très diverses, en voici une liste non-exhaustive :

• Les conseils à la plantation

Vous souhaitez faire des plantations dans votre jardin, sur une parcelle forestière, dans un verger ? Notre équipe



Gestion de la tourbière de Cul-des-Sarts. © PNVH

peut vous conseiller les essences à privilégier, la manière de les planter et d'éventuellement les tailler ensuite. Elle peut également vous informer par rapport aux subsides dont vous pourriez bénéficier auprès de la Région wallonne. Un conseil en amont peut éviter des déboires par la suite.

• Matériel disponible à la location

Et si vous transformiez vos fruits en jus en faisant de cette activité une journée conviviale avec amis, voisins... Nous avons broyeur, pressoir et pasteurisateur en location. Attention, ce matériel ne peut être loué sans l'animateur qui va avec. Il se chargera de vous amener le matériel, de veiller à son bon fonctionnement durant la journée et de le reprendre ensuite.
Si vous êtes plutôt miel que jus, nous avons également un extracteur et une fondeuse de cire.

• Nos animations

Si nous proposons régulièrement des animations grand public sur des thématiques variées, nous pouvons également répondre à des demandes spécifiques que ce soit pour des écoles ou pour des groupes privés. Vous avez une envie ? Contactez-nous ! Nous construirons ensemble le programme.

Et moi, en tant que particulier

« *Comment puis-je aider le Parc naturel ?* » est une question qui nous est régulièrement posée. Cela prouve votre volonté d'agir pour le bien de notre territoire, merci !
Nous essayons d'organiser régulièrement des chantiers participatifs : ramassage de dépôts d'immondices, gestion de pelouses sèches, arrachage d'espèces invasives... des actions qui demandent des bras ! Si vous souhaitez être tenus informés personnellement des prochains chantiers, contactez-nous ! De même, si un chantier de ce type est nécessaire près de chez vous (sur terrain public), que vous voulez en faire une



Novembre 2022 - Fauchage tardif des bords de route - Fagnolle. © Jean-Charles Champagne

activité ouverte à toutes et tous, le Parc naturel, dans la mesure des disponibilités de l'équipe et avec l'accord de la commune concernée, peut vous accompagner.

Vous êtes plutôt animateur dans l'âme et avez du temps à offrir ? Notre équipe d'animation est toujours preneuse de coups de mains lors des stages ou d'autres types d'animation.

Enfin, vous aimez vous balader sur Couvin, Philippeville et Viroinval votre appareil photo à la main? N'hésitez jamais à nous envoyer vos plus beaux clichés. Nous les utiliserons pour illustrer nos différents supports de communication (en mentionnant toujours le nom du photographe, c'est la moindre des choses).

Au plaisir de travailler ensemble à la préservation, voire l'amélioration de notre cadre de vie ! ▪

Formation pratique : Jardiner naturellement

Ail et échalotes

14 janvier 2023 - 9h-16h

Fèves et petits pois + formations de différentes buttes

11 février 2023 - 9h-16h

Réalisation d'un parterre de légumes perpétuels et aromatiques, semis de navets, carottes, épinards, panais, oignons

11 mars 2023 - 9h-16h



Nous vous convions à jardiner ensemble dans le jardin naturel de Goneuchamps. Plus qu'une formation, il s'agira d'un échange de bonnes pratiques et de mettre la main à la terre dans une atmosphère conviviale.

Lieu Jardin de Goneuchamps - 5670 Nimses

Réservations indispensables au 060/391790 ou par mail : secretariat@pnvh.be

Possibilité de ne participer qu'à une demi-journée. Gratuit !

Conférence apicole sur le frelon asiatique

26 janvier 2023 - 19h30

Louis Hautier du CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques) fera le point sur l'expansion de cette espèce dans notre région et donnera des pistes pour aider les apiculteurs à s'en prémunir.

Lieu : Maison du Parc naturel - Rue d'Avignon, 1 - 5670 Nismes

Réservations souhaitées au 060/391790 ou par mail : francois.mathy@pnvh.be

Conférence gratuite.

Trail des 3 Vallées

11 février 2023



Trail des 3 Vallées. © R. Bertrand

Premier trail du Challenge Trail de la Forêt du Pays de Chimay (Challenge qui renaît après 3 ans d'absence). 4 distances au programme : 31km – 22km – 16km – 11km. Premier départ à 9h30.

Lieu : Couvidôme – Plaine des sports – 5660 Couvin

Infos : cfrancecollet@gmail.com

Nuit de la Chouette

4 mars 2023

Diverses activités pour en savoir plus sur ce sympathique volatile seront organisées sur le territoire par le PNVH et/ou ses partenaires. Les détails suivront. Soyez attentifs.

Journées wallonnes de l'Eau

11-26 mars 2023



Chantiers participatifs dans la tourbière de Cul-des-Sarts, conférence et sortie sur le terrain relatives aux batraciens à Philippeville, balade guidée le long de l'Eau Blanche entre Nismes et Mariembourg... Voici quelques exemples d'activités que le Parc naturel vous proposera durant cette quinzaine coordonnée par les Contrats de Rivière.

Quinzaine Au fil de l'Eau Noire

18 mars – 2 avril 2023

Cette quinzaine organisée par le Centre culturel de Couvin a pour objectif de sensibiliser la population couvinoise à la préservation de son magnifique cadre de vie que constituent l'Eau Noire et sa vallée.

Au programme: balades diurnes et nocturnes à l'attention de différents publics, stands d'information, expo de photographes, sentier artistique, documentaire... Infos à suivre.

Salon du Bonheur

19 mars 2023



Programme à venir.

Lieu : Centre culturel Action-Sud – Rue Vieille Église, 10 – 5670 Nismes